L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 4 MARS 1886.

PETITES ANNONCES.

TROUVÉE, vendredi, une VACHE brune sans cornes, front noir. On peut la réclamer chez BERTRAND CHAROULIAU, Avenue Carrollton, en payant les frais. 2 mars—3f

DEMANDES.

Demande—Par un horticulteur pratique, une place en ville ou à la campagne pour la culture des fleurs ou légumes, les orangers et oliviers une spécialité. Marié, pas d'enfants, peut fournir de bonne recommandations. S'adresser J. L., au bureau de l'ABEILLE.
4mars—3f

DEMANDE—Un monsieur (célibataire) demande une grande chambre bien aérée et non meublée, dans une famille particulière. S'adresser par lettres à "COTTON", P. O. Box, 2,987. 3 mars—6f

A LOUER.

A Vendre—Pour cause de départ du propriétaire, une Buvette bien située, faisant d'excellentes affaires, sera vendue à vil prix. Le propriétaire ayant à s'occuper d'un commerce hors de la ville. LOUIS H. PERRET.
4mars—3f 38 Passage de la Bourse.

A LOUER—Une maison à verandah, coin Royale et Ste-Anne; 4 grandes chambres, 18 sur 20 pieds, salon, 6 petites chambres et des cabinets. S'adresser No. 73 rue Ste-Anne.
14 fév—

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, **STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS** de **MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. **CAHIERS, LIVRES** de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter mes magasins avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

Carnival City, '86!

PALAIS DU CRESCENT HALL,

Coin des rues St-Charles et Canal.

Par un édit spécial de Son Altesse Royale REX, Roi du Carnaval, j'ai l'ordre d'offrir à tous les LOYAUX SUJETS de Sa Majesté dans le Royaume des Etats-Unis et le Canada, le Mexique, Cuba et l'Hémisphère Est qui visiteront la Nouvelle-Orléans,

LA VILLE DES AMUSEMENTS,

pendant la résidence temporaire de Sa Majesté, une BIENVENUE CORDIALE, et de les inviter à participer à tous les plaisirs et les festins pendant son séjour en la

VILLE DU CARNAVAL.

Conformément à son ROYAL MANDAT, annonce que les galeries spacieuses du

PALAIS DU CRESCENT HALL

seront ouvertes le 4 Mars, en l'honneur de la GRANDE PARADE ANNUELLE DU DÉPARTEMENT D'INCENDIE; 8 Mars, à la réception du ROI; 9 Mars, à midi,

MARDI GRAS!

en l'honneur de REX, et dans la soirée en l'honneur des CHEVALIERS DE PROTÉE. Les dames et ceux qui les accompagneront y seront reçus.

Donné sous ma signature et le sceau au Quartier général, Palais du Crescent Hall, coin des rues St-Charles et Canal. Nouvelle-Orléans, 21 février 1886.
JOS. A. WALKER.
21 fév—21.28—mars 4.7.8.9

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu	$495,464 05	
Primes sur risques de mer	41,553 52	
Primes sur risques de rivière	9,908 38	
		$546,925 95
A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885		152,925 00
		$699,850 95
A déduire:		
Primes remboursées et réfaction (Rebats)	$24,640 18	
Réassurances	107,189 75	
Primes sur risques non terminés	136,280 00	
		268,109 93
Primes nettes acquises		$431,741 02
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		49,041 56
		$480,782 58
Pertes payées sur les risques de feu	$295,817 06	
.. de marine	23,755 20	
.. de rivière	3,112 66	
Pertes non ajustées	75,500 00	
	$398,184 92	
Commission d'agences	75,402 41	
Dépenses d'agences	8,865 20	
Taxes et licences	3,002 89	
Dépenses de bureau	28,172 46	
Dépenses casuelles	3,496 72	
		$517,124 60
		$36,342 02
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1885	$15,000 00	

ACTIF.

Argent en caisse	$36,120 33	
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	86,100 00	
$70,000 Bons des Etats-Unis 3 0/0	71,400 00	
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	52,000 00	
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	57,055 60	
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00	
		$317,675 93
Primes en voie de recouvrement		17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe		54,632 74
Prêts sur hypothèque		54,871 34
Effets à recevoir		2,885 00
Bons, actions et autres valeurs		12,819 52
Meubles et installations de bureaux		2,500 00
		$463,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00	
Dividendes non réclamés	2,640 00	
Pertes non réglées	75,500 00	
Primes sur risques non expirés	136,280 00	
		$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LÉON SÉRÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
20 janv—1m

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 MARS 1886,

UN

TIRAGE TRIMESTRIEL EXTRAORDINAIRE

CLASSE C.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'Ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION
De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE	$150,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Dans la matinée du
MARDI, 16 MARS 1886.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
600 Lots de	100..	60,000
1000 Lots de	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de ton les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la **New Orleans National Bank, New Orleans, La.**

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ed. Larue & Cie vs Henri Viavant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,621.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI 30 mars 1886, à 12 A. M., la propriété ci-dessous décrite à savoir:

I.—Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Roman, Prieur et St Philippe désigné comme lot No vingt et un, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent-soixante-neuf pieds entre lignes parallèles. Acquis de Z. Bruenn d'après un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 janvier 1883. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 117, folio 841.

II. Les morceaux de terre suivants situés dans cette paroisse sur le chemin Gentilly, à une distance de six milles plus ou moins plus bas que la rue des Champs-Elysées.

1° Un morceau de terre mesurant un arpent et vingt pieds de face sur le côté sud du Chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 113 fol 264.

2° Un morceau de terre mesurant trois arpents et demi de face sur le côté nord du Chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents. Acquis. Enregistré au bureau des aliénations Livre 111 fol. 801. Livre 110 fol. 700. Livre 111 fol 1007.

3° Un morceau de terre mesurant trois arpents de face au côté nord du chemin Gentilly sur vingt arpents de profondeur. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930—Livre 109, fol. 917.

4° Un morceau de terre mesurant quatorze arpents de face sur les deux côtés du chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. La dite propriété est contiguë à la plantation Michon. Acquis de Marie C. Jacques, le 17 avril 1883. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930.

—ET AUSSI—

Cinq (5) vaches.
Trois (3) chevaux.
Deux (2) mulets.
Trois (3) charrettes.
Un (1) wagon.
Et un lot d'outils sur la dite II propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27fév—27—6,13,20,27,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de diables (timber wheels) roues à charrier des bois de charpente (lumber wheels)

Dans l'affaire de J. O. Terry & Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,573.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 19 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI 10 mars 1886—

1° A 10 heures A. M., au local de l'encoignure des rues White et Clio, dans le Premier District de cette ville, un grand lot assorti de front wagons, wagons à chaudières, bois de charpente, bois pour roues, camions, blocks et poulies, moyeux, camions à ressorts, une forge, deux soufflets, un lot de chaînes à wagons, outils à charpente, objets divers, etc.

2° Et, immédiatement après, la vente continuera et sera close au local connu comme le "Clipper Saw Mill", vis-à-vis du Nouveau Canal, entre les rues Galvez et Tonti, dans le Premier District de cette ville, où il sera offert en vente un grand lot de bois de charpente, etc., ainsi qu'un lot de meubles de bureau, installations, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25oct—25 mars1 2 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile H. Caulfield vs. Thos. Roberts

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,588—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan d'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Première, Rousseau et Sorapuru, désigné comme le lot numéro trois, sur un plan dressé par Arthur de Armas, en date du 14 avril 1881 et sur un certain plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 24 juillet 1878; le dit terrain mesure vingt-six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent vingt-quatre (124) pieds trois (3) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du bas et cent vingt-et-un (121) pieds cinq (5) pouces deux (2) lignes sur la ligne du haut qui le sépare du lot numéro quatre. Ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25fév—25—5,11,18,25,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de stock, billets hypothécaires, comptes ouverts, etc.

J. O. Terry et fils vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,573—En vertu d'un ordre de vente en date du 19 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1886, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le certificat No. 130, pour quatre actions du fonds capital du Mexican Central American Commercial Exchange, de $25 chacune, et datés Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1883, au nom de J. O. Terry & Sons.

2° Un "Due Bill" en faveur de J. O. Terry & Sons, pour $929 73 signé par W. M. Stewart, daté Nouvelle-Orléans, 18 août 1884.

3° Un billet protesté signé par F. E. Foucher en date du 5 octobre 1882, pour $553 60 payable à 60 jours de vue, sur lequel il a été payé $50.

4° Un billet de D. B. Penn, daté Nouvelle-Orléans, 2 mai 1882, pour $158 22, à 60 jours à l'ordre de O. F. Terry & Cie.

5° Un billet à ordre signé par John W. Colkmin, daté Pontchatoula, 31 janvier 1885, pour $21 25 payable six mois après date à l'ordre de J. O. Terry, avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à paiement.

6° Un billet hypothécaire signé par Geo M. Penn, daté de Pontchatoula, le 24 janvier 1885, à l'ordre de John Owen Terry pour $26 40 dû le 1er octobre 1885 avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, d'après un acte passé pardevant T. M. Terry, notaire.

7° Un grand lot de comptes à recevoir conformément à l'inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25fév—25 mars 3 6 7

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS

JOHN DE RUYTER administrateur, vs. CHARLES DE RUYTER—No 11,192—A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en la ville de la Nlle-Orléans, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet, borné par les rues Robin, Race, Constance et Annonciation, ayant en mesure française soixante (60) pieds de face à la rue Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Charles De Ruyter a achetée de James L. Cole, par un acte passé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, le 19 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 6me jour de février 1886.

R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
6 fév—6,13,20,27fév—et 6,13mars

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

MME V. H. BULLETT VS. P. S. WILTZ JR., Exécuteur testamentaire datif de A. J. Gomila, décédé.—No 11,210.—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 6 mars 1886, à 12 M., à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située et se trouvant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nayades ou St Charles, Edmunds ou Calhoun, St Patrick et l'Avenue Henry Clay, désignée par la lettre A, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, le 9 juillet 1872, annexé pour référence à un acte de vente par L. A. Burthe à Mme Robert O. Butler, passé dans le bureau de James Fahey, notaire en cette ville, le vingt-sixième jour d'octobre 1872; conformément au plan mentionné ci-dessus, la dite portion de terre mesure, en mesure américaine, cent soixante neuf pieds de face à la rue Nayades ou St-Charles, cent cinquante-six pieds, trois pouces de face à la rue St-Patrick, trois cent soixante-six pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur et face à l'avenue Henry Clay, et trois cent vingt-cinq pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui la divise de la portion de terre désignée par la lettre B sur le dit plan, et la dite portion A forme le coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Henry Clay; et les dites portions ci-dessus A et B, forment le tout de ce certain ilet de terre qui est désigné par le numéro quatre-vingt-dix sur un plan dressé par Neinigger, voyer, le 24 janvier 1854, déposé pour référence au bureau de feu Achille Chiappella, notaire en cette ville, et la dite portion marquée A ci-inclus hypothéquée forme une moitié dans la direction de l'avenue Henry Clay de l'ilet ci-dessus numéro quatre-vingt-dix, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant, étant la même propriété qui a été acquise par le dit A. J. Gomila de la Compagnie d'Assurance Hibernia de cette ville, d'après un acte pardevant W. J. Castell, notaire public, le 7ème jour du mois de février de l'année 1884.

Condition de la vente:

1° Un comptant suffisant pour payer tous les frais, taxes et frais d'avocat stipulés sur le montant de l'hypothèque et suffisant aussi pour payer et faire face au billet mis en cour pour $5,000 avec intérêt de 8 0/0 du 8 février 1884 ou le pro rata auquel le dit billet pout avoir droit dans le montant provenant de la dite vente.

2° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de $5,000, chacun daté le 8 février 1884, dus en deux et trois ans respectivement après leur date, et un billet de la même date pour $3,000 dû en trois ans à partir de la date ci-dessus, tous avec 8 0/0 intérêt jusqu'à parfait paiement, ou le pro rata auquel les dits billets ont droit, devant être crédité respectivement du prix d'achat. Tous les dits billets portant une hypothèque conjointe avec le billet attaqué.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-neuvième jour de janvier 1886.

R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.
30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dorcino Landry vs. Edmond Louis Fouquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 13,972—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Clio et Erato, faisant partie du lot numéro neuf et mesurant quarante-deux pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Baronne, plus ou moins, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Pour du comptant, un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant, la somme de vingt mille francs ou son équivalent en monnaie des Etats-Unis d'Amérique, $3,800 avec intérêt à raison de 5 pour cent par an sur $475 à partir du 9 février 1879; même intérêt sur $475 à partir du 9 février 1880; même intérêt sur $475 à partir du 9 février 1881; même sur $475 à partir du 9 février 1882; même sur $475 à partir du 9 février 1883; même sur $475 à partir du 9 février 1884; même sur $475 à partir du 9 février 1885 et même sur $475 à partir du 9 février 1886. Tout jusqu'à parfait paiement, sujet à un crédit de $931 70, et aussi au comptant un montant suffisant pour les frais de cette affaire et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° Et le surplus du prix de son adjudication, s'il y a, à terme correspondant au montant qui deviendra du au plaignant annuellement, à savoir:

Deux mille cinq cents francs ou son équivalent en monnaie des Etats-Unis, $475, jusqu'à ce que le prix de l'adjudication soit exhaussé (le premier montant échouant le 9 février 1887) le surplus du prix de l'adjudication portera intérêt à raison de cinq pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, et que le paiement du dit surplus sera garanti par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété.

THOMAS DUFFY.
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 fév—9,16,23—mars 3,10,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles A. Worsley vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,342.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le droit d'occupation de la bâtisse en briques à quatre étages No 38 rue Decatur, du jour de la vente au 30 septembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25fév—25—mars 1. 2 6 & 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur et de bâtisses dans le Troisième District.

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,685—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 février 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No deux dans l'ilet borné par les rues Elmire, Remparts, Désiré et Bourgogne, anciennement Craps, et le dit lot mesure vingt-six pieds onze pouces de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds et sept pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5,11,18,25,30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Otto F. Briede vs. Joseph Lenzen.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7,476—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à l'encoignure Conti et Passage de la Bourse, dans le Second district de cette ville, le SAMEDI 13 mars 1886, à midi.

Une mule, un wagon et un lot de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
3 mars—3 9 13

Sam Bundera contre Mlle Lulu Harlan.
Le même contre la même.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 7291 et 7493—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le SAMEDI, 6 mars 1886, à 11 heures A. M., en face de mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville—

Un lot de meubles de maison saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES.
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
23fév—23—2,6mars

F. LeBosque, agent, vs M. et Mme Daniel Smith.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 7,588—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 10 mars 1886, à 11 h. A. M.—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES.
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
25 fév—mars 3 10.

Mme Eusèbe Bouny vs. Rodenheimer & Lassen.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7,568.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, sur la propriété des défendeurs, au No ——, rue de la Paix, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les améliorations sur la propriété de la demanderesse, consistant en un hangar en bois, écurie, la barrière de séparation et à peu près une corde et demie de bois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES.
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
27fév—27—5,11mars.

Chas. Feahney vs. M. et Mme Julius Mendal et Mme A. De Rose.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 9,475—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, MERCREDI, 10 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

16 tables, 70 chaises, un grand miroir, une pendule, un side board et une vitrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et enliassée.
Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
26fév—26 mars3 10

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de B. F. Joubert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,407—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest B. Joubert et Charles Joubert, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3mars—3,6,12.

Succession de Philip Baron Boisfontaine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,438—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau final et compte présentés par Mlle Amelia Wynne, exécutrice testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits tableau et compte.

Par ordre de la Cour.
W J. McGEEHAN, Greffier.
25 fév—25—mars 2,6

Succession de William J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,964—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a adressé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Joseph Castell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 fév—25—mars 2 6

Succession de John Sprunk, Anna Maria Sprunk et Veranica Mollegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,767—Division A—Attendu que John Mollegan a présenté à la cour une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Sprunk, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 fév—25—2,6mars

Succession de S. W. Carman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 16,999—Division D. Attendu que Mme Vve S. W. Carman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. W. Carman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 fév—28—mars 5,9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lafayette Fire Insurance Co. of New Orleans vs Mme Mary Schaeffner, femme de James Work et James Work son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,032.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Laurel, Constance et St Andre, désignés par les numéros un et deux conformément à un plan déposé en l'étude de Charles Stringer, ancien notaire, le 6me jour d'octobre 1869.

Les dits lots mesurent comme suit: Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Ste Marie et Laurel et mesure trente-sept pieds cinq pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur et façade à la rue Ste Marie de cinquante-huit pieds un pouce et six lignes; et le lot numéro deux touche au lot numéro un et mesure vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cinquante-huit pieds un pouce et six lignes.

Etant la même propriété que la dite Mme Marie Shaeffner a acquise de E. Tardy et autres, conformément à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, en date du 6 octobre 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mars—3,10,17,24,31—avril 3

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—L. J. Barthélemy vs. Ses Créanciers—No 16987.—Division —.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de L. J. Barthélemy soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et ait lieu pardevant Charles E. Sel, notaire en cette ville, le 11ème jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic, et de voter pour ou contre la décharge du dit insolvable et pour disposer des propriétés rendus, ainsi que toute autre matière qui pourrait leur être soumise; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la cour toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit L. J. Barthélemy soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 fév—3f au 11 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,952—Michael Dowling vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Michael Dowling soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero Jr., Esq., notaire en cette ville, le MARDI, 30e jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Bernard McCloskey, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
M. A. McDONNELL, Député-Greffier.
25 fév—3f au 30 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—E. & P. Moses vs. leurs créanciers—No. 16,732. Div. B.—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, sous la raison sociale de E. & P. Moses et de Elkin Moses et Phineas Moses, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, le MERCREDI, 10ème jour de mars 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, et d'élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Ernest Kruttschnitt, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5fév—3f en 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—M. del Escobal vs. ses créanciers—No 12,184. Division A—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Martin del Escobal, insolvable dans cette affaire, soit tenue et ait lieu pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, VENDREDI, le 5me jour de mars 1886, à 10 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable et pour nommer un syndic à la place de John V. Micolo.

Nlle-Orléans, 29 janvier 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
31 jan—31—5,12,19,26 fév—5mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Henry Oertling vs. ses créanciers—No 16,672—Ordre de Cour—Que la cession de biens faite par Henry Oertling soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers; et qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charles E. Sel, notaire, le JEUDI, 11 mars 1886, à 11 heures a. m., pour délibérer et élire un syndic pour ou contre la décharge du dit Henry Oertling, fixant le temps, le mode et la manière de disposer de la propriété cédée et ainsi que sur tout autre matière qui pourrait leur être présentée; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Henry Oertling soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
30 janv—31 en 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Scannell & Lafaye vs. Leurs Créanciers—No. 16,935—Division "B"—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition ci-dessus et les tableaux annexés, et les affidavits accompagnant le même, et la Cour étant satisfaite que les débiteurs ont fait conformément à la loi, la cession de tous les biens de la raison sociale de Scannell & Lafaye, et de John J. Scannell et John A. Lafaye, individuellement et comme membres de la dite raison sociale; il est par le présent accepté au bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion de leurs créanciers soit tenue le 29me jour de mars 1886, pardevant Andrew Hero Jr., à 11 heures A. M., pour élire un syndic ou syndics et voter sur la décharge de la dite raison sociale et les dits membres individuellement; il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et contre les biens des dits débiteurs insolvables soient suspendues.

Il est de plus ordonné que la réunion des dits créanciers soit autorisée pour fixer les termes de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des débiteurs, et de déterminer si le syndic nommé par eux donnera cautionnement, et pour quel montant.

Il est de plus ordonné que E. D. White, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21fév—au 29 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—John H. Campman vs ses Créanciers—No 16,884.—Division D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John H. Campman soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire, à son bureau, No 5 Commercial Place, en cette ville, le lundi, 22me jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que R. H. Marr, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle-Orléans, 16 février 1886.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19fév—3f au22mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. P. Sarrazin's Son & Co. vs. Leurs Créanciers—No. 16,892. Division D— Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires de la raison sociale de J. P. Sarrazin's Son & Co., et les membres individuellement de ladite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant Wm R. Ker, Esq. notaire en cette ville, le MERCREDI, 24ème jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et de déterminer sur l'application desdits pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues, et que A. A. Grandpré, Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 18 février, 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 fév—3f au24 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—A. & P. A. Villermin, vs Leurs Créanciers—No. 16,869, Division —.—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de A. & P. A. Villermin, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le Lundi le 22ème jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et de déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un sursis et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que W. E. Murphy, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1886.
Signé: A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
16 fév—16,23—10,16,22 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans,—Robert & Co. vs. leurs Créanciers.—No 16,670 —Division "B"—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de Robert & Co. et de Jos. O. Robert et Mme C. Levasseur, femme de ——— Levasseur, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 6me jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Henry Dubilho, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1886.
(Signé): W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 fév—4,19—6mars

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. H. Carter et autres vs. Madeline Farrell et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,408—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Harmonie; lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent soixante quatre pieds de face à la rue Chestnut, sur cent vingt-sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Henry Moellhausen, architecte, daté le 4 mai 1844, déposé au bureau de Lucien Hermann, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme étant la propriété de William H. Finnegan, un des défendeurs dans la dite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9fév—9 16 23 mars2 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de tout le contenu d'un magasin de meubles bien achalandé.

Mme Veuve C. Somers vs. John Van Haelen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,605—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 8 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le contenu, fond, installations du magasin de meubles, bien achalandé, aux Nos 27 et 29 rue N. Rempart, dans le Second District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 fév—25 mars1 2 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du steamboat Godfrey T. Johnsen, etc.

Veuve Clémence Berniard vs. Octave F. Vallette

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,105—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 8 mars 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

La cale et le corps du bateau à vapeur ou navire nommé Godfrey T. Johnsen, de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les machines, engins, cabines, mobilier, câbles, appareils et tout ce qui appartient ou en fait partie; lequel bateau est dûment enregistré dans le port de la Nouvelle-Orléans, et est d'un tonnage net de soixante-six 52|100 ou à peu près; numéro de l'enrôlement 63, numéro officiel 85,753.

Le dit bateau est mouillé en ce moment dans le fleuve Mississippi, à l'extrémité supérieure du chantier du Valette Dry Dock, entre les rues Oliver et Valette, dans le Cinquième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Ceci étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec une bonne et solvable sécurité, portant un intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de l'enchère et payer comptant le montant des frais de publication, du shérif, du greffier, de l'avocat, etc., s'élevant en tout à environ cinq cent cinquante piastres ($550 00).

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—19 25—3 6 7 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hibernia Insurance Company vs. James J. Woulfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 16,[illegible]25.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à 12 m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras et formant l'encoignure des rues Lafayette et Freret et mesurant trente un pieds de face à la rue Lafayette, trente un pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent six pieds cinq pouces et une ligne sur la rue Freret et cent six pieds six pouces et une ligne sur l'autre côté le tout plus ou moins. Le dit lot ou portion de terre forme tout le lot numéro sept et une partie du lot numéro six qui le touche, lesquels lots sont désignés comme tels sur un plan dressé par Louis H. Pilié voyer, en date du 8 décembre 1858 et déposé en l'étude de E. Boiny notaire en cette ville pour référence. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Wm. C. Joanen, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire le 24 avril 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26fév—26—5,12,19,26,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John T. Hobbs versus G. J. Rathe }
G. J. Rathe ... Ses créanciers } Consolidés.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,583 et 13,844—En vertu d'un writ de fieri facias contre John T. Hobbs et en faveur de G. J. Rathe, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus consolidées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains billets à ordre datés respectivement 18 décembre 1884 et 24 décembre 1885, le premier pour la somme de cent soixante-dix-sept dollars et l'autre pour la somme de mille dollars, chacun payable trente jours après date au No 326 de la rue Decatur, les deux dits billets étant signés par G. J. Rathe et faits payables à l'ordre de John T. Hobbs le billet pour mille dollars, portant intérêt à raison de vingt-et-un dollars par mois.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 fév—1,2,6,7 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOSEPH C. HODGSON.

Actions de Banque, d'Assurances et autres; étagères, installations, meubles de bureau, etc.—Succession de Mark H. Applegate, décédé—No 15,596.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division "C"

PAR JOSEPH C. HODGSON, Encanteur, Bureaux, No. 4 rue Carondelet—LUNDI, 15 mars 1886, à midi et demi, à la Bourse d'Encan-Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. daté le 18 janvier 1886, Dossier No 15,596, pour le compte de la susdite succession, à l'encan il sera vendu:

(10) Dix actions du fonds capital de la Germania Savings Bank.
(2) Deux actions du fonds-capital du Texas Pacific RR. Co.
(1) Une action du fonds-capital du Times-Democrat Publishing Co.
(1) Une action du Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange.
(4) Quatre actions du Mexican, Central American & South American Exchange.
(25) Vingt-cinq actions du fonds-capital du Crescent News & Hotel Company.
(1) Une action du Louisiana Jockey Club.

AUSSI

Le même jour, à 1 heure P. M., au local No 60 rue du Camp, il sera vendu, un lot d'étagères, installations, meubles de bureau, etc., etc.

Conditions—Les actions avant le transfert: les meubles comptant sur les lieux.
4 mars—4,5,6,7,14,15

PAR J. V. GOURDAIN.

Cottage double confortable à un étage dans le Troisième District, No. 157 rue Colombus.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No. 79 rue Bienville—SAMEDI 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Derbigny, Labarre et Roman, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus sur une profondeur de 116 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double ayant de chaque côté une chambre, 1 cabinet et une galerie devant: une cuisine ayant aussi de chaque côté une chambre, citernes, puits, lieux d'aisance.

Conditions—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit avec billet de l'acquéreur portant 8 pour cent intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, avec toutes les clauses de garantie usuelle. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1886 au-dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 fév—27 mars 6 13

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.—Succession de Charles Hartenstein et Margaritha Schiss, sa femme.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division "C" No. 16,068.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—SAMEDI 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 1er février 1886, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 64, borné par les rues Johnson, Prieur, Canal et Douane, désigné comme lot No 13 et mesurant 29 pieds 0 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

2° La moitié indivise d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Périlliat, Howard, Liberty et Lafayette, désigné comme lot No 6 et mesurant 26 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Périlliat sur une profondeur de 70 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 5, et 71 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 7.

3° Un billet à ordre en date du 9 septembre 1885, fait par G. P. Kessler, à l'ordre de Chas. Hartenstein pour la somme de deux cents dollars ($200) payable un an après date, sans intérêt.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
3 fév—3,6,13,20.27—mars 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Magasin de peinture à l'encan.
Succession de Octave J. Forstall.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 16,718.—

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI 15 mars 1886, il sera vendu à 10 heures et demie du matin au magasin de M. A. Vizard, rue des Magasins No. 83, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mars 1886.

Un lot de peintures, noir de fumée, chrome jaune, rouge de venise, etc., etc.

Aussi: Le même jour en vertu du même ordre de la cour, à midi au Magasin d'entrepôt de R. M. Ong, à l'encoignure des rues Julia et Peters.

Un lot de peintures, mastic, vernis, huile, et divers articles trop long à énumérer.

Conditions—Comptant.
3 mars—3 9 14

Charmante Résidence, rue de l'Esplanade, en parfait ordre, ayant été construite récemment.

Vente positive et sans réserve.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 6 Mars 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles:—

1° Un lot de terre désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues de l'Esplanade, Washington, Broad et White, mesurant 118 pieds 11 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 120 pieds 3 pouces de face à la rue Washington, 120 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Broad et 80 pieds 6 pouces sur la ligne opposée.

Ensemble une belle résidence à étage élevée de terre, couverture en ardoises ayant au rez-de-chaussée, vérandah, vestibule, corridor au centre, salon et salle à manger avec rotonde et porte à coulisse, galeries devant et derrière, deux chambres, cuisine, office, etc. A l'étage supérieur, galeries sur la façade sur le côté et derrière corridor au centre et cinq chambres à coucher indépendantes des unes des autres, chambre à bain et lieux à l'anglaise, cour derrière briquetée, deux citernes en bois pouvant donner de l'eau à l'étage supérieur.

Une grande et belle écurie avec remise et chambre à fourage faisant face à la rue Washington.

Joli jardin d'agrément avec plates-bandes **Schillinger.**

Grille en fer sur toute la façade de la propriété. **Gaz dans toutes les pièces.**

Le tout en parfait état, la maison ayant été construite tout récemment par le propriétaire actuelle sans égard aux frais.

2° Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par la lettre A, attenant à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 232 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade, 240 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Washington, 4 pieds de face à la rue White et 80 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Broad.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèques et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toute les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le prix de vente.

Le vendeur se réserve le droit d'occuper la maison jusqu'au 15 du mois de mars sans aucune rétribution.

N. B.—Les personnes désirant visiter la maison pourront le faire journellement de 11 heure du matin à 3 heures de l'après-midi en s'adressant à l'encanteur pour une carte d'admission.
27 fév—27 au 6 mars inc.

Vente pour cause de départ.

L'encoignure des rues St-Claude et Elmire.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 mars 1886, il sera vendu, à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre formant encoignure aux rues St. Claude et Elmire mesurant 30 pieds de face à la rue St. Claude sur 131 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Elmire. Ensemble une grande écurie convertie en ardoises, citerne, lieux d'aisance, etc., le tout en bon état. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en un seul billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. Les taxes dues en 1886 seront à la charge de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur.
28 fév—

Maison en briques rue St-Philippe, Nos 109 et 111.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 6 mars 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles:

Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Dauphine et Bourgogne, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe sur 95 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur.

Ensemble une maison en briques ayant quatre chambres, galerie derrière avec deux cabinets hauts et caves au dessous; cuisine haute en briques de quatre chambres, lieux d'aisance, hydrant, etc. La propriété est louée en deux locations pour $22 par mois.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Jules Meunier, notaire aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues en 1886.
28 fév—

Vente positive pour satisfaire un créancier hypothécaire.

"La maison No 267 rue des Ursulines."

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 mars 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles.

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Claiborne et Derbigny, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Ursulines sur 127 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble une bâtisse en bois couverte en ardoises de quatre chambres, cuisine de deux chambres, galerie et cabinet, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 0/0 d'intérêt, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur compris les taxes dues en 1886.
28 fév—

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de l'épicerie de détail, meubles de ménage, cheval, wagon, etc.

Dans l'affaire de L. J. Barthélemy vs. ses créanciers.

Vente de syndic provisoire.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 16,987.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à 10 heures du matin, sur les lieux, coin des rues Melpomène et White, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 3 mars 1886, je procéderai à la vente des articles ci-dessus énumérés, selon un inventaire.

Conditions—Comptant avant livraison.
4mars—à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Habitation de valeur dans le Cinquième District.

L'habitation THE DELCAZEL PLACE à l'encan.

Meubles de maison et autres effets, animaux, outils aratoires, wagons, etc.

A DES CONDITIONS FACILES.

Succession de Louise Delcazel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B—No. 16,441.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, en date du 3 février 1886, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 32, sur un plan dressé par Jean Communy, voyer, le 20 janvier 1837 et déposé avec les archives de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville; la dite portion de terre mesure un arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de quarante arpents plus ou moins, bornée sur un côté par la propriété appartenant à Mlle Adélaide Vivant ou agent, et de l'autre côté par celle de Ducongé ou agent, et qui sera plus démontré sur un plan du dit Cinquième District, déposé en l'étude de Wm. H. Seymour, notaire, de la Nouvelle-Orléans.

Et le même jour, heure et place, il sera vendu les effets mobiliers appartenant à la dite succession et comprenant des meubles de maison, wagons, outils aratoires, animaux, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions pour la propriété—Une moitié comptant et le reste à douze mois de crédit avec billet d'acquéreur, privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et l'acte contiendra toutes les clauses de garanties usuelles.

Et pour les effets mobiliers, comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son enchère, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

N. B.—La récolte sur pied n'est pas comprise dans cette vente. L'acquéreur peut acheter la dite récolte pour la dite valeur.
6 fév—6,13,20,27—mars 6 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District. Succession de Mary Jacob Hartenstein, femme décédée, etc.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 16,388.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 2 février 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Périlliat, Howard, Liberté et Lafayette, désigné comme lot No. 6, et mesurant 26 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Périlliat sur une profondeur de 70 pieds, 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du No. 5, et 71 pieds, 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No. 7.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son enchère, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
3 fév—3,6,13, 20, 27—mars 6

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots, des Fermes ou des terres n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul, un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.

Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.

F. C. BOUCHER,
Agent Consulaire de France,
12 avril— Saint-Paul, Min.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

—Trois—

Splendides ameublements en noyer noir pour chambres à coucher, du dernier genre et de nouvelle mode—Meubles meublant huit chambres, consistant en élégants tapis, nattes, armoires, miroirs, sommiers, matelats, oreillers, moustiquaires, couvertures, stores, lavabos, tables à rallonges, porcelaines, rideaux, toilettes, et une grande liste d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—VENDREDI, 5 mars 1886, à 11 heures a. m., il sera vendu, au No 67 rue Royale, entre Conti et Bienville, au premier étage de la dite résidence, comprenant une partie des objets ci-dessus. Conditions, comptant.
4mars—2f

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains sur la rue St-Philippe, à l'encan.

Successions d'Adam W. Rabennack et d'Eva Meyers, sa femme, consolidées.

No 11,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1886, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Galvez et Miro, désignés par les Nos 4 et 10, mesurant comme suit:

Le lot No 4 mesure 29 pieds 6 pouces et 1|3 d'une ligne de face à la rue St. Philippe, 29 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur dans le fond, sur 92 pieds 6 pouces et 3|4 d'une ligne de profondeur du côté le plus près de la rue Galvez, et 92 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1886, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Marcel T. Ducros, notaire.
16 fév—16,27—6,13,20 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage élégant élevé de terre, avec de grands terrains, sur l'Avenue Louisiana.

Succession de Lionel C. Levy.

No. 13,907—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 4 janvier 1886, il sera vendu à l'encan—

LE COTTAGE ÉLÉGANT ÉLEVÉ DE terre, situé au coin sud ouest de l'Avenue Louisiana et de la rue Baronne, borné aussi par les rues Delachaise et Dryades. Les terrains se composent de cinq lots Nos 1, 2, 3, 4 et 24, et mesurent comme suit:

Les lots Nos 1 à 4 inclusivement sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 24 est adjacent dans le fond aux lots ci-dessus mentionnés et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse est retirée des deux rues, l'architecture est moderne et l'extérieur attrayant; elle a de grandes galeries, des corridors spacieux, salon, salles à manger et de réception, chambres à coucher et offices convenables pour une grande famille. Elle est aussi à proximité des affaires, étant placée entre trois lignes de chemins de fer urbains et dans un quartier délicieux et amélioré.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y a, à un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an, le droit de vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John G. Eustis notaire, No 26 rue Carondelet.
9 fév—9,20 27—mars 6,13

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur.

La résidence en briques, confortable à deux étages, avec mansarde, No 222 rue Baronne, près Julie.

Succession de Alexis Fonjamin.

No. 16,202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteur No 5 rue Carondelet,—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", en date du 30 janvier 1886, il sera vendu, à l'encan:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Julia, Dryades et Delord, désigné comme lot No 1 sur un plan de De Pouilly du 7 mai 1853 et déposé en l'étude de feu S. Magner, notaire, conformément au plan No 113. Le dit lot de terre mesure 24 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 103 pieds, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée dans le fond de 4 pieds 8 pouces de largeur pour l'usage en commun avec les autres lots et améliorations, comprenant une résidence en briques à deux étages avec mansarde ayant 10 chambres, chambre à bain, etc. en bon état, et conditions, à louer à bail jusqu'au 30 septembre 1886.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement en sus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1886. 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima notaire.
31janv—31—6,13,20,27—fév—6mars.

Résidence de valeur

Avec un joli terrain spacieux, sur la rue Brainard, entre Jackson et Philip.

Une action du New Orleans Cotton Exchange.

Succession de A. A. Yates.

No. 12,622.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI le 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un jugement rendu et signé le 26 janvier 1886 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu à l'encan

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances, etc., qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Brainard, Philip et Baronne et se composant de deux lots de terre désignés par les Nos 5 et 6, sur un plan du voyer de la ville en date du 5 mars 1829, déposé dans les archives de H. K. Gordon, ancien notaire en cette ville, et d'un autre lot désigné par le No 5, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, déposé comme plan No 13, dans les archives de J. F. Coffey, notaire en cette ville. Les dits trois lots de terre se touchent et mesurent 157 pieds 1 pouce de face à la rue Brainard, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes

Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages No 57 rue Brainard.

2° Une action du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange.

Conditions de la vente—Pour l'action, comptant avant le transfert, et pour les propriétés, un tiers comptant, et le reste en deux paiements égaux, à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement.

Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur; les 5 pour cent d'honoraires d'avocat et les autres clauses usuelles; les taxes dues et exigibles en 1886 seront assumées par l'acquéreur; dix pour cent sur le montant de la vente sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 jan—31—fév 13,20,27—mars 6.

PAR MATHER & HOMES,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième Districts.

La résidance cottage à deux corps de logis, Nos 104 et 106 rue Rousseau.

La bâtisse en briques à deux étages, rue Orange, près Tchoupitoulas, connue comme Kiley's Cotton Pickery.

Succession de WILLIAM KILEY, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16,476.—

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, le 27 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C en date du 19 février 1886, Dossier No 16476, pour le compte de la succession de William Kiley, décédé, il sera vendu à l'enchère publique—

1. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Race et Orange, désigné par la lettre B. La dite portion de terre mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 70 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas qui le divise du lot A, et 81 pieds 4 pouces sur le côté de la ligne opposée, et 28 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, qui est oblique.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages connue comme Kiley's Cotton Pickery.

2. UN LOT DE TERRE DE VALEUR, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Rousseau, Jackson, Joséphine et Tchoupitoulas, désigné par la lettre A, et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 93 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une RESIDENCE COTTAGE à deux corps de logis, connue comme les Nos 104 et 106 de la rue Rousseau.

Les mesures ci-dessus sont toutes, plus ou moins, mesures américaines et d'après des plans faits par Chas. Schnauder, voyer, datés — février 1886.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie et 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant A. S. Beck, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues et exigibles en 1886.
24 fév—24 28 mars7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

No 233 Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Marais.
Résidence élégante, élevée sur piliers en briques, pour famille.

Deux maisons en bois à deux étages rue Marais, entre le Chemin du Bayou et la rue Quartier.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles—

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Marais, Villeré et Esplanade, désigné par le No 1 et mesurant, mesure française, 58 pieds 2 pouces de face au Chemin du Bayou sur une profondeur irrégulière de 86 pieds à 93 pieds.

Les améliorations consistent en l'élégante résidence de famille, retirée de la rue, connue comme le No 233 Chemin du Bayou et élevée de terre, sur des piliers en briques, d'environ 15 pieds de haut, ayant au rez de chaussée un corridor dans le centre, avec deux chambres sur chaque côté du corridor et une chambre au fond, et quatre chambres et un corridor au premier, galerie devant et derrière, jardin, etc.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, adjacent à celle ci dans le fond, désigné par le No 2 et mesurant 58 pieds, mesure française, sur la rue Marais sur une profondeur de 92 pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent deux bâtisses en bois à deux étages avec 6 chambres chacune, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque spéciale, droits et privilèges du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour frais d'avocat, assurance des bâtisses par l'acquéreur et transfert de la police au détenteur des billets, et toutes les autres garanties usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1886, en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rollé, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27fév—

Jolis Cottages dans le Deuxième District.

No 161 rue Tonti, entre les rues Dumaine et St Philippe

Nos 401 et 401 1/2 rue Ste Anne, entre les rues Johnson et Galvez.

No 399 rue Ste Anne, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tonti, Dumaine, St Philippe et Miro et mesurant 30 pieds de profondeur rue Tonti sur une profondeur irrégulière de 79 à 90 pieds. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois ayant 2 chambres et une cuisine de 2 chambres et 2 cabinets, citernes, lieux d'aisance, etc., et porte le No 161 de la rue Tonti.

2° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le carré d'ilet borné par les rues Ste Anne, Johnson, Orléans et Galvez, mesurant ensemble 32 pieds de façade rue Ste Anne sur une profondeur de 73 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages en bois confortables, contenant ensemble 7 chambres, auvent, lieux d'aisance, citernes, etc., et portant les Nos 401 et 401 1/2.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Ste Anne, Johnson, Galvez et Dumaine, et mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage élevé retiré de la rue, ayant dans la bâtisse principale une galerie devant et environ quatre (4) chambres, aussi une cuisine avec 4 chambres, hangar, lieux d'aisance, 2 citernes, etc, et porte le No 399 rue Ste Anne.

Le tout d'après des plans qui sont actuellement à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant; la balance à 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et droit du vendeur, 8 0/0 d'intérêt par an, 5 0/0 frais d'avocat, assurance et transfert de police et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur paiera les taxes de 1886 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant O. Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 fév—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage avec un grand terrain No. 193 rue Derbigny, entre Dumaine et St Philippe.

Veuve Marie Evelina Lamont et als. vs Marie Corinne Lamont.

No 16,427—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 3 avril 1886, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St. Charles rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 11 février 1886 et signé le 17 février 1886 et en vertu d'un ordre en date du 25 février 1886, par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Roman et Derbigny et mesurant conformément au plan d'Edgard Pilié, architecte, du 26 février 1886, 43 pieds 3 pouces et 2 lignes au pied américain de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces sur chacune des côtés et 44 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 7 chambres, galeries de côté, gaz dans toute la maison, lieux d'aisance, cave, puits, grand terrain, etc., etc., et porte le numéro municipal No 193, Derbigny.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste à un crédit d'un ou un et deux ans au gré de l'acquéreur; les billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final et les bâtisses sur la dite propriété seront assurées pour leur pleine valeur et la police transférée au vendeur ou autre porteur des dits billets jusqu'à paiement final des dits billets, en cas de dépréciation, [illegible] et toutes les autres clauses usuelles.

Acte de vente pardevant T. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27fév—27—6,13,20,27 mars—3avril.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un complet assortiment d'outils pour un établissement de Chaudronnier.

Succession de Samuel Laycock, décédé.

Sans réserve—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 10 mars 1886, à 10 heures et demie A. M., au No 257 rue South Peters, près de la rue Calliope dans le Premier District de cette ville en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 17 février 1886, Dossier No 15,374, pour compte de la succession de Samuel Laycock, décédé, il sera vendu à l'encan—

Tous les effets, mobiliers contenus dans la susdite bâtisse, qui consistent en un complet assortiment d'outils pour un établissement de chaudronnier tels que pompes, bouilloires, courroies, soupapes, tubes, poulies, enclumes, blocs et divers autres outils de toutes sortes, meubles de bureaux, etc., etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
25 fév—25, 28—mars 4, 7, au 10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacements de choix pour bâtir près du Parc de Ville Supérieur, sans réserve à l'encan.

Succession de Robert Moores et femme.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 11 février 1886, dossier No 9,784, dans l'affaire de la succession de Robert Moores et de sa femme Cora A. Moores, née Cowand, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17, borné par les rues Chestnut, Market, Magazine ou Foucher et Broadway, entre les South Market, désigné comme lot No 1, et mesurant 23 pieds de face aux rues Chestnut et Broad, sur une profondeur et face sur la rue Foucher ou Magazine de 210 pieds et formant le coin des rues Chestnut et Foucher et Broadway et Foucher, et faisant face à chacune des dites trois rues.

Conditions—Comptant au moment de passer l'acte. 20 pour cent à payer comptant sur les lieux pour lier l'acheteur.

Acte pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1886, en sus du montant de l'adjudication.
14 fév—14, 21, 28—mars 7, 14, 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin double en briques à trois étages.

No 257 rue South Peters, entre les rues Delord et Calliope.

Succession de Samuel Laycock, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 27 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 17 février 1886, Dossier No 15 374, dans l'affaire de la succession de Samuel Laycock, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ou block triangulaire, borné par les rues Nouvelle Levée ou South Peters, Calliope et Triangle, désigné par le No 3 et mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue South Peters ou Nouvelle Levée, sur une profondeur de 35 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Nouvelle Levée, adjacente à et le séparant du lot No 2; puis 37 pieds 9 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Triangle, le séparant aussi du lot No 2; puis faisant face à la rue Triangle 22 pieds 11 pouces, et une profondeur de 48 pieds 3 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Triangle, et le divisant du lot No 4, puis une autre profondeur de 48 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Nouvelle-Levée et faisant face sur une allée en commun, au point de départ sur la rue Nouvelle-Levée, le tout en mesure américaine, d'après un plan à l'endroit de la vente et d'après un autre plan aussi de A. De Armas, voyer, daté le 10 mai 1878.

Les améliorations consistent en un **magasin en briques à trois étages** faisant face aux rues Nouvelle Levée ou South Peters et Triangle, et connu comme le No 257 rue South Peters et occupé par une tonnerie.

Conditions—Comptant au moment de passer les titres, 10 0/0 devant être payé sur les lieux, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1886 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 fév—21.28—7.14.21.27 mars